Saint-Claude magazine

N°43 - Juillet 2014

Fresque sur émail réalisée par Michel Coignoux, artiste local, apposée sur la stèle, Place du 9 avril 1944, à l'occasion de la Commémoration du soixante-dixième anniversaire de la rafle de Pâques.

Plus de deux mille visiteurs se sont rendus au Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi pour s'informer le jeudi 27 mars.

Réception des appariements scolaires allemands, le lundi 31 mars en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

La parade des Soufflaculs sur le thème des Fables et des Contes a enchanté petits et grands, le samedi 5 avril.

M. Dumain, animateur-conférencier, lors des Journées Européennes des Métiers d'Art qui ont rencontré un franc succès, les 5 et 6 avril.

La cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre d'Algérie s'est déroulée le mercredi 19 mars dernier.

Sommaire

Signature
Page 3 — Sommaire, édito

A l'ordre du jour
Page 4 — Conseil municipal

Interaction
Page 5 — Vie des quartiers

Nota bene
Page 6 — Solidarité

Tout sur...
Pages 7 à 10 — Actualités diverses

Cohésion
Page 11 — Rythmes scolaires

Loisirs
Page 12 — Fêtes, exposition et concours

Agenda 21
Page 13 — Bilan de la Semaine du Développement Durable

Univers-cité
Page 14 — Rencontres culturelles et sportives

Data
Page 15 — Animations estivales

Eclairage
Page 16 — Alex Barbier - Déménagement PIJ
Alexis Vuillermoz

Saint-Claude Magazine
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex.
Tél. 03 84 41 42 43.
www.saint-claude.fr
Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET
Photo de couverture : Ville de Saint-Claude
Crédits photos : Ville de Saint-Claude – François Buffard – Claude Bouveret – Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude – Lyonnaise des Eaux – Festival de Musique du Haut-Jura – Jardins partagés de Saint-Claude – Marie-Liesse Pierre – DR
Conception graphique : BILBOQUET.
Impression : CAIRE Imprimeur certifié Imprim'vert.
Tirage : 6 300 exemplaires.
Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634
Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées ou imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Monsieur le Maire, accompagné du Maire Junior, Charles Da Silva, lors de la commémoration du soixante-dixième anniversaire de la rafle de Pâques, le mercredi 9 avril dernier.

Editorial

Les élections municipales viennent d'amener un changement d'équipe à la tête de la Ville de Saint-Claude. Je retrouve ainsi, avec quelques-uns et quelques-unes de mes ancien(ne)s adjoint(e)s, la charge de conduire notre ville vers un regain de prospérité. C'est une lourde responsabilité que celle de gérer la capitale du Haut-Jura. Les attentes de ses habitants sont nombreuses, d'autant plus dans une situation de crise où tout est encore plus compliqué.

Notre ville a perdu des emplois, des habitants partis sous d'autres cieux trouver du travail, des logements et elle est en train de perdre confiance. Or, elle a des atouts plus forts qu'on ne peut l'imaginer et il nous revient en priorité de redonner aux Sanclaudiens, cette confiance sans laquelle rien ne se fait.

Pour y parvenir, il convient d'instaurer un partenariat étroit avec les entreprises seules capables de nous faire retrouver une partie des emplois perdus. La confiance, c'est aussi faire en sorte que les gens se sentent en sécurité et dans une ville agréable à vivre. Tout cela ne se regagne pas en un jour.

Les embûches seront nombreuses, les difficultés ne manqueront pas, mais notre détermination est totale. Nous n'avons pas de baguette magique, mais nous avons pour nous, notre foi en l'avenir à vous faire partager. C'est avec le travail et la volonté que nous y arriverons tous ensemble et pas seulement à coup de subventions, dont la rareté fait qu'il vaut mieux ne pas en faire une quelconque condition pour avancer.

Notre territoire, c'est aussi un ensemble de communes du Haut-Jura regroupées en une Communauté de communes, dont la majorité des représentants a eu une attitude regrettable vis-à-vis de Saint-Claude. En nous confiant les clés de la ville pour six ans, les Sanclaudiens ont affirmé leur volonté de changer d'équipe dirigeante. Hélas, le résultat du suffrage universel n'a pas résisté à la volonté de politiser les débats par ceux qui auraient dû être nos principaux partenaires. Cela ne sera pas sans conséquences. Et pourtant, il y avait tant à faire et on ne pouvait le réussir qu'en faisant abstraction de tous préjugés partisans. Dommage que certains n'aient pas voulu le comprendre.

Cela n'entamera en rien notre énergie et nous redoublerons d'efforts pour vous apporter ce que vous attendez. Mais chacun de vous peut et doit apporter sa pierre à l'édifice, car nous avancerons côte à côte, les uns avec les autres.

Sachez enfin que la porte de mon bureau vous est ouverte et que toute mon équipe est à votre disposition pour vous écouter, vous aider et entendre vos idées.

Nous avons été élus pour vous, pas pour nous.

Une seule chose compte : la réussite de Saint-Claude.

Vous pouvez y contribuer.

Merci à tous de votre confiance.

Jean-Louis MILLET

Principales décisions du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 AVRIL 2014 À 18H30

Ordre du jour

I – PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 AVRIL 2014

II – ADMINISTRATION MUNICIPALE

a) Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil municipal.

b) Désignation par le Conseil municipal de ses délégués auprès de diverses assemblées délibérantes.

c) Organismes – Comités – Associations – Désignation des délégués du Conseil municipal.

d) Création de commissions :

1. *Commission consultative des services publics locaux.*
2. *Commission de délégation de service public.*
3. *Commission des options générales et des finances.*

III – AFFAIRES FINANCIÈRES

a) Annulation d'une autorisation de programme et de crédits de paiement.

b) Décision modificative de crédits.

c) Programme d'éclairage public 2014 – Subvention du SIDEC.

d) Récompense aux bacheliers.

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 MAI 2014 À 18H30

Ordre du jour

I – PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 AVRIL 2014

II – ADMINISTRATION MUNICIPALE

a) Modification du nombre des adjoints au Maire.

b) Élection de deux adjoints au Maire.

c) Désignation par le Conseil municipal de ses délégués auprès du Centre Hospitalier et de l'Office Public de l'Habitat.

d) Désignation par le Conseil municipal de ses délégués auprès de CITÉ Haut-Jura et de l'association des Communes forestières du Jura.

e) Désignation d'un correspondant Défense.

f) Création de commissions :

1. *Commission consultative des services publics locaux.*
2. *Commission de délégation de service public.*
3. *Commission d'appel d'offres.*
4. *Commission communale des impôts directs.*
5. *Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie municipale d'électricité.*

g) Création de comités dans les communes fusionnées.

h) Indemnité de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux.

i) Personnel communal – Demande de mise en œuvre de la protection fonctionnelle et juridique pour un agent communal.

III – AFFAIRES FINANCIÈRES

a) Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

b) Décision modificative de crédits - Budget principal.

c) Forme de présentation et d'adoption du budget principal et des budgets annexes pour la durée du mandat.

d) Gestion des ludothèques. Convention de prestations de services avec l'association Saint-Michel-le-Haut pour l'année 2014.

e) Protection des captages d'eau potable – Attestation de propriété d'une parcelle.

IV – MARCHÉS PUBLICS ET DSP

a) Programme de vidéosurveillance.

b) Barrage d'Étables : rénovation des vannes et du système de commande des volets de surface. Attribution des marchés.

c) Centrale hydroélectrique : travaux électriques de rénovation.

d) Travaux de voirie et de renouvellement des réseaux humides rue des Étapes. Attribution du marché.

e) Travaux de renouvellement du réseau de collecte dans le lit de la rivière Tacon : autorisation de signature des marchés publics.

f) Travaux de voirie 2014 – Autorisation de signature des marchés publics.

g) Travaux d'amélioration du réseau de collecte des eaux usées pour l'année 2014. Demande de subventions.

h) Camping du Martinet : rapport annuel 2013 du délégataire.

V - AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

a) Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil

1. *Conventions avec le FCSC Rugby et Haut-Jura Basket*
2. *Déclarations d'intention d'aliéner*

Prévention
Semaine de la sécurité routière

Comme chaque année, le Service 3D de la Ville a organisé, du 19 au 27 mai, la Semaine de la sécurité routière, qui vise à sensibiliser les élèves des écoles maternelles, primaires et des collèges, aux règles de bonne conduite.
Cette action de prévention d'importance représente un investissement financier de 8 200 euros , pour laquelle la Ville est soutenue par l'État à hauteur de 1 500 euros (PDASR).

« *Car « La sécurité routière, c'est l'affaire de tous », il est primordial d'informer dès le plus jeune âge sur les principes d'utilisation des espaces publics (routes, trottoirs…), des transports en commun et de prévenir des dangers de la route* » explique Julien Albertoli, animateur à l'accueil de loisirs Aventure Ados. Ainsi, des professionnels ont mis leurs compétences et connaissances au service d'environ huit cents jeunes.

Au programme ? Des interventions de la Gendarmerie, de la Police municipale, de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, des enseignants, de JuraBus et de diverses associations. De nombreuses animations ont également été proposées aux élèves à cette occasion : spectacle, parcours, ateliers, débats et bien plus encore…

Cette semaine d'éducation à la route dans l'espace urbain a permis d'évaluer les acquis de chacun et de délivrer les premières attestations routières aux citoyens de demain.

Accueil de loisirs Aventure Ados
12, montée Saint-Romain
Tél. 03 84 45 63 77

Charte de randonnée
Nouvelles signalétiques de randonnée

La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a procédé à l'inscription des chemins de randonnées de son territoire au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR) auprès du Conseil général du Jura. La signalétique de randonnée existante sur le territoire de la Communauté de communes est pour partie ancienne et/ou incomplète, et ne correspond plus à la charte de randonnée actuelle.

Ainsi, de nouvelles signalétiques de randonnée vont être installées en centre-ville et dans les centre-bourgs des villages rattachés. Ces travaux correspondent au remplacement de l'ancienne signalétique et à son confortement par l'implantation de poteaux supplémentaires, là où il y avait un défaut d'indication. L'objectif, comme le souligne Séverine Dussouillez, technicienne environnement à la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, étant de pouvoir « *offrir aux randonneurs un réseau de sentiers balisés de qualité avec une signalétique homogène sur le territoire et respectant la charte de signalétique de randonnée* ».

En effet, à l'origine de l'installation de cette nouvelle signalétique de randonnée, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, qui est compétente pour la sécurité, le balisage, l'entretien, l'aménagement et la signalétique des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). « *Cette dernière doit respecter la charte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, qui est reconnue au niveau départemental* » explique Séverine Dussouillez.

Elle poursuit « *la fourniture et l'installation de cette signalétique ont été confiées à différentes entreprises spécialisées dans ce domaine dans le cadre d'un appel d'offres réalisé en 2013* ». Les travaux de remplacement/implantation de la nouvelle signalétique de randonnée ont été divisés en trois lots. Le premier lot sera implanté ce printemps sur le territoire de la Vallée de la Bienne. Les travaux se poursuivront par la suite sur le secteur du Plateau du Lizon, puis des Hautes Combes.

Au total, environ trois cent cinquante poteaux de signalétique de randonnée seront implantés le long des sentiers de randonnée parcourant Haut-Jura Saint-Claude (550 km de sentiers balisés).

Signalisation urbaine
Panneau d'information électronique

La société Charvet Industries a procédé à l'installation d'un panneau d'information électronique aujourd'hui, jeudi 20 mars, au 3 avenue de Belfort, pour le compte de Girod Médias.

Négocié par la Ville dans le cadre du marché attribué à la société Signaux Girod pour la mise à disposition gratuite de mobilier urbain en mai 2013, ce panneau est financé intégralement par la publicité sur les abribus. « *Ainsi, la population sanclaudienne sera informée des toutes dernières actualités qui seront régulièrement mises à jour par la Ville, en partenariat avec l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude* » déclare Sylvie Colomb, agent territorial aux Services Techniques municipaux.

Elle poursuit : « *Son emplacement, avenue de Belfort, a été déterminé en prenant compte des réseaux enterrés nécessaires à son installation et dans le but qu'un maximum de citoyens puisse prendre connaissance des informations qui y seront publiées* ». Pour sa mise en place, les Services Techniques municipaux ont supprimé un panneau de signalisation routière situé au niveau de la Caisse d'Épargne, qui faisait doublon avec un autre panneau. Ce dernier a été conservé et modifié en conséquence, en accord avec le Conseil général du Jura.

Services Techniques municipaux
28, rue Saint-Blaise
Tél. 03 84 45 79 59

Ouverture des boulangeries

Cet été, d'après l'arrêté pris le 16 juin dernier à l'occasion des congés annuels, les boulangeries, points de vente et dépôts de pain suivants seront ouverts comme suit :

- *L'Amie du Pain, 11 rue du Marché : ouvert tout l'été,*
- *Au Régal de Saint-Claude, 19 rue du Pré : ouvert tout l'été,*
- *La Panetière, 58 rue du Pré : fermé du 10 au 31 août,*
- *Rossignol, 16 rue Voltaire : fermé du 2 au 24 août,*
- *Mention, 1 rue du Plan du Moulin : fermé du 26 juillet au 24 août,*
- *Maison Vial, 1 place Voltaire : ouvert tout l'été,*
- *Acikgoz, 16 rue Carnot : fermé du 20 au 27 août,*
- *Bednarek, 42 rue du Pré : fermé du 20 au 31 août,*
- *Petitjean, 12 avenue de Belfort : fermé du 9 au 30 juin,*
- *Supermarché Spar, 12 avenue de Belfort : ouvert tout l'été,*
- *Hyper Casino, route de Lyon et ses succursales : ouvert tout l'été,*
- *Colruyt, rue Carnot : ouvert tout l'été,*
- *Intermarché, route de Lyon : ouvert tout l'été.*

Distinction Mérite associatif, promotion 2014

Lors de la dernière assemblée générale de la Maison des Associations, le vendredi 28 février dernier, sept bénévoles sanclaudiens se sont vus remettre la médaille d'or du Mérite associatif. Ainsi, une femme et six hommes ont été honorés.

CHRISTINE BADOT

Christine Badot a commencé ses activités dans le milieu associatif au sein de la Croix-Rouge de 1982 à 1986. Avec l'aide de la Maison des Associations, elle s'activa à organiser la création de « *Palette et Crayons pour Tous* ». Elle en assure aujourd'hui la présidence en essayant de faire grandir l'association avec la stimulation des membres pour préparer des expositions. Depuis 2003, elle s'investit aussi dans l'association « *Konbi-Yinga* », en faveur des enfants du Burkinafasso, où elle s'occupe de la trésorerie.

DANIEL CRETIN

En 1999, Daniel Cretin entre à la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH) de Saint-Claude. Il en devient rapidement le trésorier à temps plein. Avec le regretté Bernard Lajeune, ils vont s'employer à conserver un conseiller juridique à la section de Saint-Claude. Daniel Cretin reprend ensuite la présidence de la FNATH, en poursuivant la mission engagée par l'Abbé Lajeune. Il fait également partie du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

PIERRE CROUZET

De 1970 à 1980, Pierre Crouzet a fait partie de l'Amicale Chabot où il s'est occupé plus particulièrement du ciné-club du quartier et où il a également été responsable de l'équipe de football. À cette période, Pierre Crouzet est aussi entré au conseil d'administration de la Prolétarienne, en tant que représentant des Amis de la Nature, dont il est encore un adhérent très actif : de vice-président, il est aujourd'hui président. Il assura également pendant quelques années la présidence de la section « *Canoë-Kayak* » et initia de nombreux jeunes à la pratique de ce sport. Pierre Crouzet est aussi depuis de nombreuses années, membre du conseil d'administration de la Maison des Associations.

PIERRE DUPUY

Pierre Dupuy a été membre du Foyer Socio-Éducatif (FSE) de la Cité scolaire du Pré Saint-Sauveur, où il a participé à l'organisation dessoirées festives des élèves et du personnel et à l'animation de cours de danse (rock et danses de salon). Il est devenu administrateur associé à la programmation en 1983 des Amis des Arts, et en devient président en 1984. Son plus gros effort a porté sur la définition d'emplois non-précaires et légaux pour les animateurs. Puis, il adhère à l'association La fraternelle, où il a été sollicité à deux reprises pour être administrateur. Il est finalement entré au conseil d'administration en 2003. Depuis, il a toujours fait partie du bureau en occupant divers postes. Il est aussi bénévole au cinéma, animateur de visites et chargé de maintenance informatique.

BERNARD GUYON

Bernard Guyon, passionné de sport, pratique d'abord le football, au sein de l'équipe de son village de Ravilloles, avec une bande de copains. Il finit sa carrière avec les vétérans de Saint-Lupicin. Intéressé par les sports techniques, c'est tout naturellement que l'hiver, il pratique le ski de fond et participe à des courses populaires. Après avoir découvert le tennis dans les années 80, il intègre le club de la Prolétarienne Tennis à son arrivée à Saint-Claude. Très vite, Bernard Guyon rejoint le bureau du club, qu'il n'a d'ailleurs, toujours pas quitté. Puis, de plus en plus intéressé par la formation des jeunes, il suit des stages, devient initiateur et donne des cours dans le cadre de l'école de Tennis. Il gère aussi l'école de Tennis, en duo avec le moniteur du club depuis de longues années et œuvre pour la fusion des deux clubs de Tennis de Saint-Claude.

ANDRÉ JULIAN

André Julian est entré à la Fédération Sportive des ASPTT de Saint-Claude en 1984, à la section « *Tir à l'Arc* » et, si depuis quatre ans il a arrêté la compétition, il n'en reste pas moins un fervent participant au sein du club. Arbitre de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) pendant dix ans, il se déplace ainsi dans les concours nationaux au sein de la Franche-Comté. Toujours disponible, il participe à l'encadrement et à l'initiation du tir à l'arc lors des journées de découverte de cette discipline, en particulier avec l'École Municipale des Sports, l'accueil de loisirs Aventure Ados, l'Institut Médico-Éducatif, le Centre d'Aide par le Travail et la classe relais du Collège Rosset. Pour tous ces services rendus au sein de l'ASPTT, il a été élevé au titre de connétable de la compagnie de Saint-Claude, où il a aussi le grade de lieutenant, c'est-à-dire de vice-président. Membre actif de la société de pêche « *La Biennoise* », il a fait partie du conseil d'administration pendant dix ans. Le bénévolat, André Julian le connait bien : pendant vingt ans, il a assuré le service des repas lors de différentes soirées. Il entre au conseil d'administration de la Maison des Associations de Saint-Claude en 2000, où il sera président pendant deux ans.

DANIEL LÉGER

De 1960 à 1967, Daniel Léger participe aux loisirs des enfants le jeudi, avec les Francas. Dans les années 80, Daniel Léger est délégué départemental de l'École moderne et anime des stages audio-visuels l'été. Il participe à une classe de neige à Lamoura en 1968, ainsi qu'à une dizaine de classes de mer à Saint-Pierre-Quiberon jusqu'en 1992. Puis, il distribue le courrier des Pupilles de l'école publique dans les écoles de la Communauté de communes. De 1968 à 1997, il devient éducateur à l'école de rugby du FCSC. Entraînements, déplacements, stages et sélections se succèdent. Ensuite, il devient membre du bureau du club, représentant du club à l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) Bourgogne–Franche-Comté, et devient président du Comité du Jura pendant cinq ans. Daniel Léger devient par la suite éducateur à l'École de Boules Lyonnaises de l'Amicale Boules des Moulins, puis responsable de la section « *Vétérans* ». Daniel Léger a également été président de l'association des Arts Plastiques du Haut-Jura pendant onze ans. Actuellement, il est vice-président de l'association, membre d'Art-Pol (association d'artistes contemporain de Poligny), de France-Artisanat et de la Maison des Artistes à Paris.

Le CCAS vous remercie pour vos dons !

Cette année, grâce à vos dons, la campagne de solidarité menée par le Centre Communal d'Action Sociale a permis de collecter la somme de 5201,20 euros.

Suite au choix des généreux donateurs, ces fonds sont répartis de la manière suivante :

• 3 114,50 euros en faveur des personnes âgées permettront de poursuivre les actions de prévention et de lutte contre l'isolement, notamment avec des activités tel que le renouvellement du Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED) - gymnastique adaptée aux seniors pour prévenir des chutes, qui facilite l'autonomie à domicile - ainsi que les loisirs favorisant les liens sociaux comme les ateliers mémoire, les sorties culturelles ou encore les activités intergénérationnelles.

• 2 087 euros pour le chantier d'insertion serviront à soutenir le financement des actions de formation.

Centre Communal d'Action Sociale
1, rue Rosset
Tél. 03 84 41 42 52

Sécurité Vigilance citoyenne

Afin de lutter plus efficacement contre les cambriolages, la Ville, conjointement avec la gendarmerie, a décidé de mettre en place un dispositif de vigilance, structuré autour de la participation de citoyens référents volontaires et d'élus impliqués. Ce maillage, fondé sur le principe de solidarité et de transmission d'informations utiles aux forces de l'ordre, est identifié sous le vocable de *« participation citoyenne »*.

Les cambrioleurs opèrent généralement en deux phases :

- la phase préparatoire : le repérage (aspect extérieur, intérieur, objets divers, signes de présence…),

- la phase de réalisation : le cambriolage (garantir l'absence du propriétaire, mise en place d'un guetteur extérieur, effraction, fouille, fuite).

À Saint-Claude, un sentiment d'insécurité important s'est développé, notamment dans le quartier de Serger et de la rue du Pré, où de nombreux cambriolages ont eu lieu.

Le principe de participation citoyenne dans un quartier nécessite une personne fédératrice et motivée pour s'investir dans le programme. Cette dernière sera l'interface entre les services de gendarmerie et les habitants du quartier. Il ne s'agit pas de faire de la délation mais d'apporter une aide à ses concitoyens et aux forces de l'ordre par une collaboration active pour créer un climat d'insécurité pour les délinquants et faire chuter le nombre de méfaits. En ce sens, le quartier faisant l'objet d'une chaîne de vigilance sera identifié par une signalétique bien visible.

Une réunion publique est organisée le **11 septembre à 20h à l'Espace Bavoux-Lançon**, 24 rue Rosset à Saint-Claude, avec la gendarmerie afin d'élaborer une stratégie de prévention. L'objectif est de donner des réflexes à chacun, des conduites à tenir et de mieux se connaître. Cependant, il est rappelé qu'aucune intervention d'initiative ne doit être assurée par les habitants du quartier, hormis le fait de porter secours. La gendarmerie s'engage à apporter son soutien en intervenant sur toute présence suspecte et en prodiguant des conseils de prévention pas toujours connus.

Brigade territoriale de proximité de gendarmerie de Saint-Claude
26, avenue de la Gare
Tél. 03 84 45 08 50

Opération tranquillité vacances

Deux semaines avant de partir en vacances, signalez votre départ à la Police municipale.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Projet d'installation de caméras de vidéosurveillance en ville

La municipalité a décidé de constituer un groupe de travail en vue d'installer des caméras de vidéosurveillance en ville afin de protéger l'ensemble des citoyens contre la délinquance, garantir un maximum de sécurité et permettre à la gendarmerie de surveiller les quartiers sensibles de la ville et de résoudre plus facilement ses enquêtes.

Ce groupe de travail sera animé par deux élus locaux et composé d'agents des Services Techniques municipaux, de la Police municipale, de représentants de la gendarmerie (dont un spécialiste départemental de la vidéosurveillance), de représentants d'industriels et de commerçants membres de l'Union des Commerçants Indépendants (UCI), de Monsieur le Sous-Préfet, du SDIS et des directeurs de JuraBus et de l'Office Public de l'Habitat de Saint-Claude. Ils seront en charge de choisir le matériel adéquat (type de caméra de vidéosurveillance haut de gamme) à acquérir et de décider des futurs lieux d'implantation.

Inscrite dans le programme de la campagne municipale de la liste *« Saint-Claude avant tout »*, les décisions finales devraient être prises d'ici l'été. Puis, un dossier complet sera établi afin de pouvoir procéder aux demandes de subventions auprès de l'État et mettre en œuvre cette initiative dès la fin de l'année. Pour mener à bien ce projet, un budget de 150 000 € a été alloué. À noter que les images enregistrées ne seront consultées qu'en cas de besoin et répondront à des prescriptions légales impératives respectant la vie privée de chacun.

Services Techniques municipaux
28, rue Saint-Blaise
Tél. 03 84 45 79 59

Nettoyage des rues du centre-ville

Les Services Techniques municipaux, et plus particulièrement le service Propreté de la Ville, ont procédé à un lavage des trottoirs et pavés afin de remettre en valeur la propreté des rues du centre-ville avant la saison estivale. Cette volonté de la municipalité a débuté fin avril et s'est achevée fin mai.

À cette occasion, une partie de la place de l'Abbaye, la rue du Marché, la rue du Pré avec les passages couverts des 80 marches, de la Cheneau et des Variétés, une partie de l'avenue de Belfort (devant l'Office du Tourisme), la rue Mercière et le haut de la rue de la Poyat (incluant la Place des Carmes) ont été nettoyés.

« Pour ce faire, un nettoyeur haute pression, associé à une coupole à disque, ont été utilisés par une équipe composée de deux à trois personnes » précise Christophe Mollet, responsable du Service Propreté de la Ville.

Services Techniques municipaux
28, rue Saint-Blaise
Tél. 03 84 45 79 59

Mais que se passe-t-il avec la Communauté

Qu'est-ce qu'une Communauté de communes ?

À quoi sert-elle ?

L'État encourage les communes à se regrouper, à défaut de fusionner, dans le cadre de l'intercommunalité. Parmi les structures intercommunales, on dénombre notamment les Communautés de communes (« *Com'com* », dans le jargon administratif). Il s'agit d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elles ont pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Ces Communautés de communes se voient octroyer un certain nombre de compétences qu'elles exercent à la place des communes qui s'en trouvent dès lors dessaisies.

Ainsi, pour Saint-Claude, ce n'est plus le Maire de la Ville mais le Président de la Communauté de communes qui est compétent dans les domaines de l'Économie, de la Culture, des Sports, du Tourisme, de l'Environnement (pour ne citer que les plus importants).

Tous ces secteurs sont pilotés par des Vice-Présidents et l'ensemble constitue un Bureau qui est l'organe de décision de tout ce qui se passe sur le territoire, sous réserve de l'approbation du Conseil communautaire. Jusqu'ici, le Maire de Saint-Claude était aussi le Président de la « *Com'com* ». L'esprit d'une Communauté de communes est celui du compromis dans la définition et la réalisation de projets concrets. Sachant que les élus ont par définition des opinions politiques différentes, plus ou moins affirmées, ils ne pourront s'entendre que s'ils mettent la politique de côté et travaillent ensemble sur des projets d'intérêt général. Or, c'est justement cet esprit non partisan, marque de fabrique de l'intercommunalité, qui a été oublié.

Que vient-il de se passer ?

Le 14 avril, les soixante-deux Conseillers communautaires représentant les vingt-huit communes de Haut-Jura Saint-Claude étaient réunis pour élire l'essentiel des membres du Bureau. Alors qu'un tel scrutin devrait être tout sauf politique, les élus de la nouvelle majorité municipale de Saint-Claude ont été évincés de tous les postes. Non seulement Saint-Claude perd la Présidence (encore que cela puisse se comprendre), mais aucune Vice-Présidence n'est accordée à l'équipe du nouveau Maire.

Ce qui signifie que l'équipe municipale à laquelle les Sanclaudiens ont accordé leur confiance, se retrouve sans aucun pouvoir sur ce qui se passe dans sa propre ville.

Le Conseil communautaire a même poussé la plaisanterie jusqu'à élire Vice-Présidents deux membres de l'équipe du maire sortant de Saint-Claude, que les électeurs ont pourtant rejeté le 30 mars dernier.

L'élection de l'exécutif de la « *Com'com* » n'était donc pas une élection normale, mais le troisième tour des élections municipales, le désir de revanche l'emportant sur l'intérêt général et le principe démocratique.

Dans tous les domaines cités plus haut, l'actuelle municipalité n'a donc d'autre pouvoir que celui de payer et de se taire. Dans cette situation, les contribuables sanclaudiens devront financer ce que d'autres auront décidé pour eux.

On se demande à quoi sert d'organiser des élections municipales pour voir bafoué le résultat du suffrage universel quinze jours plus tard.

Comment en est-on arrivé là ?

1 - La précédente équipe municipale a sous-représenté la Ville de Saint-Claude.

Selon la loi, chaque commune doit avoir un nombre de représentants proportionnel à sa population.

Or, Saint-Claude, qui représente 48 % de

de communes ?

la population de la « Com'com », n'a que douze délégués sur soixante-deux (soit 19 % des sièges) alors que la loi et le bon sens (compte tenu de la démographie et du financement) lui en accordaient plus du double (vingt-huit délégués, soit 46 % des sièges).

Pendant ce temps, des communes de cinq cents habitants ont, chacune, trois délégués (soit quatre fois moins seulement, qu'une ville de la taille de Saint-Claude) et des communes de deux cent cinquante habitants, deux délégués (soit six fois moins seulement).

Où est l'équité ? On nous dira que c'est pour éviter l'hégémonie de la ville centre. Mais pourquoi alors toutes les autres Communautés de communes respectent-elles la règle proportionnelle ? Était-il nécessaire d'instaurer une hégémonie des petites communes ?

Dès lors, à partir du moment où il faut voter, Saint-Claude se trouve en position largement minoritaire. C'est ce qui s'est passé pour l'élection du Président et des Vice-Présidents.

2 – Plusieurs maires des communes alentour ont souhaité politiser cette élection dans une intercommunalité, où la politique partisane n'a pas sa place.

Tout était « *ficelé* » depuis plusieurs jours pour mettre hors-jeu la nouvelle équipe municipale. Ils y ont réussi. Mais après ? En excluant l'équipe qui est en charge de la ville-centre, ils ont exclu cette ville-centre, celle qui porte la plus grosse part de la Communauté de communes

Que faire aujourd'hui ?

Vous comprendrez alors que notre ville ne semble plus avoir sa place dans cette Communauté de communes dont les nouveaux dirigeants ont souhaité construire Haut-Jura Saint-Claude non seulement sans Saint-Claude, mais contre Saint-Claude. Nous ne demandions qu'à travailler en bonne intelligence avec tout le monde. On nous a répondu par le mépris.

Chacun peut admettre qu'une telle attitude ne correspond absolument pas à l'esprit d'une Communauté de communes. Saint-Claude ne peut se contenter d'être le banquier de la « Com'com » et il est de notre devoir de faire respecter notre ville et ses habitants.

Si aucune décision significative n'est prise par ceux qui ont créé cette situation, il nous faudra en tirer les conséquences.

Souhaitons que tous les élus soient capables de laisser la politique au vestiaire et de se mettre à travailler dans l'intérêt général, gardant à l'esprit ces trois grands principes de base : démocratie, transparence et bonne gestion des deniers publics.

Il est déjà si difficile de gérer une collectivité quand tout le monde est d'accord. Une telle attitude de sectarisme politique aurait pu être épargnée à notre belle région du Haut-Jura dans l'intérêt de ses populations. Les élus en responsabilité des destinées de Saint-Claude ne demandaient qu'une seule chose : être respectés et à travers eux, tous les Sanclaudiens. Ils ne l'ont pas été.

Jean-Louis MILLET

Tout savoir sur les indemnités de vos élus municipaux

Les indemnités des élus ne sont pas librement définies par ces derniers, mais réglementées strictement par l'article L. 2123-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Ces rémunérations sont calculées en fonction du nombre d'habitants de la commune et sont fixées selon un barème précis découpé en huit tranches : ainsi, un maire d'un village de moins de cinq cents habitants perçoit 646,25 euros bruts par mois, alors que celui d'une ville de plus de cent mille habitants touche 5512,13 euros au maximum.

Les différences de niveau de rémunération dépendent en partie des différences de degré de responsablité et de charge de travail.

À titre purement indicatif, un Maire va consacrer environ 45h par semaine à ses reponsabilités municipales. Un adjoint devra y consacrer de 20 à 25h.

Grille nationale		
Maires	Indemnité brute	
Communes de moins de 500 hab.	646,25 €	
Communes de 500 à 999 hab.	1 178,46 €	*indemnité fixe imposée*
Communes de 1000 à 3499 hab.	1 634,63 €	
Communes de 3500 à 9999 hab.	2 098,81 €	
Communes de 10000 à 19999 hab.	2 470,95 €	*Saint-Claude 2470 majorée de 20 % en tant que chef lieu d'arrondissement*
Communes de 20000 à 49999 hab.	3 421,32 €	
Indemnités nettes Ville de Saint-Claude 2014		
Maire	2 017,08 €	
1ère adjointe	1 158,86 €	
Du 2ème au 7ème adjoint	845,44 €	
8ème et 9ème adjoint	636,63 €	
Conseillers délégués	519,65 €	

L'enveloppe globale majorée votée par la précédente municipalité au budget 2014 était de 165 000 € par an, **soit 13 750 € par mois**.
L'enveloppe globale de la nouvelle municipalité est de **13 788,76 € par mois pour 14 élus.**

Fête du Neckar

La Fête du Neckar de Rottenburg, organisée pour la première fois en 1976, un an après l'achèvement de la réforme municipale (1971 - 1975), et conçue comme une action de création de communauté, est devenue un véritable aimant pour les visiteurs de la région, et un événement multiculturel.

Les associations sont les porteurs de la fête, le tout coordonné et organisé par le Service Culturel de la Ville. Pour cette trente-neuvième édition, l'association Génération Country se charge d'animer la scène principale avec une démonstration. Environ trois cents marchands (amateurs et professionnels) animent le très réputé marché des antiquités, les puces et le marché artisanal. Un programme varié pour ce dernier week-end de juin : musique, danse et chant et un programme spécial pour les enfants (avec le marché aux puces pour enfants, jeux mobiles, comédie musicale pour enfants, clowns, etc.) sont proposés chaque année en différents lieux de la ville, en présence du maire de Rottenburg, Stephan Neher, et de la délégation officielle de la Ville de Saint-Claude (élus, membres du Comité des Œuvres Sociales…). Lors de la course de canoë des personnalités locales sur le Neckar, un élu sanclaudien s'est d'ailleurs porté volontaire pour représenter la ville dans l'un des équipages.

Un feu d'artifice sur le pont Keppler vient clôturer la soirée, le retour de la délégation officielle de Saint-Claude dans la cité pipière étant prévu le lendemain.

Service Culturel municipal
1, avenue de Belfort
Tél. 03 84 41 42 62

La fête foraine !

Du 7 au 15 juin, la circulation a été perturbée près de la place du 9 avril 1944 et la place Voltaire a été très animée… En effet, comme chaque année, les manèges se sont installés en ville pour le plus grand bonheur des petits, mais aussi des grands, à l'occasion de la fête patronale. Sensations, découvertes, rires et gourmandises étaient encore au rendez-vous. En famille ou avec des amis, tout le monde a pu en profiter !

Scolarité

Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

À la rentrée de septembre 2014, les élèves des écoles primaires publiques de Saint-Claude verront leurs horaires modifiés.

En janvier 2014, l'Inspection académique a validé une proposition d'organisation du temps scolaire. Cependant, les difficultés de sa mise en œuvre ont incité la nouvelle équipe municipale à adapter cette proposition s'inspirant du décret du 8 mai 2014 offrant des assouplissements.

Un comité de pilotage s'est alors réuni le lundi 19 mai et des conseils d'école exceptionnels ont été organisés les lundi 2 et mardi 3 juin derniers, afin de recueillir des avis sur une nouvelle organisation. Lors des conseils d'école, il a été constaté qu'une majorité de familles, voire même de certains enseignants, auraient préféré conserver le rythme actuel des quatre jours.

En effet, c'est une solution qu'envisagent certaines villes aujourd'hui, devant les difficultés à organiser ces nouveaux temps scolaires et périscolaires. En revanche, cela n'est plus possible pour la commune de Saint-Claude car aucun retour en arrière n'est permis suite à la validation de janvier 2014.

En conséquence, de nouveaux horaires ont été établis : ils prennent, au mieux, en compte les contraintes liées aux transports, à l'encadrement et à la sécurité des enfants, ainsi que la difficulté de diversifier les activités proposées pendant les temps périscolaires.

Parmi les principaux changements et conformément au décret relatif à l'organisation du temps scolaire du 24 janvier 2013, quatre axes sont essentiels :

- l'enseignement hebdomadaire de 24h sera étalé sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin,
- les journées de classe ne dépasseront pas 5h15, avec une pause méridienne de 2h15,
- une demi-journée de classe fera au maximum 3h,
- à 16h, les élèves termineront la classe et pourront soit rentrer chez eux, soit bénéficier d'un accueil périscolaire gratuit jusqu'à 16h30.

Au-delà, les ateliers périscolaires habituels seront toujours proposés.

Malgré des débats vifs sur la réforme des rythmes scolaires, un compromis semble émerger avec l'organisation finale ci-dessous, dans l'intérêt de tous, et avant tout des enfants.

Service Éducation Enfance Transports
32, rue du Pré
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi après-midi).
Tél. 03 84 41 42 54

PROPOSITION : ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE - ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015

Enseignement : 15h00 le matin - 9h00 l'après-midi

	7h00	8h30	11h30	13h45	16h00	18h30
LUNDI	Accueil périscolaire 1h30	Enseignement 3h00	Pause méridienne 2h15	Enseignement 2h15	Accueil périscolaire 2h30	
MARDI	Accueil périscolaire 1h30	Enseignement 3h00	Pause méridienne 2h15	Enseignement 2h15	Accueil périscolaire 2h30	
MERCREDI	Accueil périscolaire 1h30	Enseignement 3h00	Accueil périscolaire			
JEUDI	Accueil périscolaire 1h30	Enseignement 3h00	Pause méridienne 2h15	Enseignement 2h15	Accueil périscolaire 2h30	
VENDREDI	Accueil périscolaire 1h30	Enseignement 3h00	Pause méridienne 2h15	Enseignement 2h15	Accueil périscolaire 2h30	

Exposition

Arts Plastiques du Haut-Jura

Exposition ouverte du 5 juillet au 30 août, du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le dimanche de 9h30 à 12h30, du 13 juillet au 24 août.

L'association sanclaudienne Arts Plastiques du Haut-Jura a choisi cette année le mouvement comme thème central.

De quoi laisser carte blanche à l'imagination fertile des adhérents, quels que soient les techniques et supports utilisés !

Cette année encore, vous pourrez découvrir peintures, modelages, dessins, photographies et sculptures durant la période estivale.

Entrée libre
Au Caveau des artistes,
accès par l'Office de Tourisme :
1, avenue de Belfort

Service Culturel municipal
Tél. 03 84 41 42 62

Fête de la MUSIQUE 21 JUIN

Saint-Claude a célébré l'arrivée de l'été en musique et vous a proposé une soirée musicale conviviale et festive, le samedi 21 juin dernier.

Rock, reggae, musique classique, DJ, ska, chanson française gouailleuse, musique latine et métissée, chant choral, ont été appelés à la rescousse pour plaire au plus grand nombre.

Cette journée a été organisée en collaboration avec diverses associations locales (Sport Tonic, Atout Chœur, Kiwanis Club, Écho des Monts Jura…) et les cafetiers du centre-ville, que la Ville remercie pour leur participation et leur bonne humeur !

Service Culturel municipal
1, avenue de Belfort
Tél. 03 84 41 42 62

Grand Jeu

Participez au Concours des Maisons et Balcons Fleuris

Cultiver son jardin, orner son balcon, fleurir sa propriété, le geste est important pour soi et pour les autres. C'est une façon d'embellir sa vie et sa ville. Laissez aller votre créativité, votre imagination, fleurissez vos lieux de vie et participez au concours gratuit des maisons et balcons fleuris organisé par la Ville et l'Office Public de l'Habitat (OPH).

Ouvert à toute personne résidant sur la commune de Saint-Claude ou sur l'une des communes rattachées (Chaumont, Chevry, Cinquétral, Ranchette, Valfin-lès-Saint-Claude), ainsi qu'aux résidents de l'OPH de Saint-Claude, il suffit pour participer, de s'inscrire auprès du secrétariat général de la Mairie par téléphone au 03 84 41 42 43.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi 15 juillet inclus et chaque inscrit recevra un flacon d'engrais biologique. Le concours comporte plusieurs catégories : maisons, balcons et fenêtres. Le fleurissement, entièrement naturel, doit être visible de la voie publique pour être pris en compte par le jury.

Ce jury, composé de représentants du service des espaces verts, des services techniques, de la municipalité et de l'OPH, partira à la découverte des habitations inscrites le jeudi 7 août à partir de 8h15. Tout au long de cette journée, ils admireront et jugeront les efforts de fleurissement de la population et les noteront selon plusieurs critères : composition, originalité, quantité, harmonie des couleurs et environnement. À gagner, un bon d'achat pouvant aller jusqu'à cent euros.

Le règlement du concours est consultable sur le site Internet de la Ville : www.saint-claude.fr ou au secrétariat général de la Mairie, 32 rue du Pré.

Merci de prendre part à l'amélioration constante de l'esthétique de notre commune, pour le plaisir de tous.

Le Faubourg Marcel en fête !

Le samedi 5 juillet, le Faubourg Marcel accueille la Fête de quartier. Organisée par la Ville et ouverte à tous, cette grande fête populaire avait eu lieu à Chabot en 2011, aux Avignonnets en 2012 et au Parc du Truchet en 2013. Son objectif ? Améliorer le cadre de vie des habitants et le vivre ensemble.

Au programme de ce jour de fête :

- des animations et des ateliers sportifs pour les enfants,
- Faelh, un spectacle déambulatoire des Dragons du Cormyr du cœur de la ville jusqu'au Faubourg Marcel,
- Kwaïdan, un spectacle de danse bûto et contrebasse,
- un concours artistique de dessins, peintures, sculptures et modelages,
- des concerts pop, folk, jazz-musette avec notamment les Marzykos,
- un banquet,
- Fille d'Hestia, un spectacle vivant et pyrotechnique présenté à la nuit tombée par la compagnie La salamandre,
- et des stands d'information sur les différentes associations sanclaudiennes participantes.

Ambiance, joie et bonne humeur sont toujours au rendez-vous de ce jour mémorable !

Programme complet : www.saint-claude.fr

Service 3D municipal
1er étage de l'Hôtel de Ville
Tél. 03 84 38 11 25

Bilan

La semaine du développement durable

Du 1er au 7 avril, la Ville de Saint-Claude perpétuait son engagement et proposait un programme aux nombreuses animations pour la Semaine du Développement Durable. Au total, pas moins de cinq cents personnes se sont mobilisées au cours de cette semaine dont l'objectif était de sensibiliser aux enjeux du développement durable, d'apporter des solutions concrètes pour agir et de développer des comportements éco-responsables.

Opération « *Zéro phosphate dans la Bienne* »

Quelle meilleure occasion pour assurer la continuité de l'opération « *Zéro phosphate dans la Bienne* » ? En effet, dès le début de la semaine, chaque acheteur d'un produit lave-vaisselle sans polluant, recevait dans pas moins de sept commerces partenaires de la Ville et de la Lyonnaise des Eaux, pilotes de cette action, un sac de courses réutilisable.

Visite de la station d'épuration

La journée du mardi 1er avril a permis à une classe de découvrir les rouages du retraitement des eaux à travers la visite de la station d'épuration sanclaudienne. Celle-ci a permis de faire prendre conscience de la nécessité d'utiliser des produits ménagers les moins nocifs possibles, pour éviter des coûts élevés de retraitement… pour rendre à la nature, une eau propre !

Barrage de Porte-Sachet :

La désormais traditionnelle visite de l'installation hydro-électrique municipale qui permet de produire une partie des besoins de la ville (estimée à 30 % des besoins en électricité du territoire), a rencontré une fois encore un grand intérêt chez des visiteurs conduits par les animateurs du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Jura. Cet outil de production de la Ville est en fait une concrétisation avant l'heure de la notion de développement durable : circuit court (production locale, consommation locale), moindre dépendance depuis l'extérieur, énergie renouvelable…

Rando'durable

Le mercredi, une quarantaine de randonneurs ont pris la direction d'Avignon pour la « *Rando'durable* ». Deux parcours étaient proposés avec une boucle « *petits marcheurs* » de six kilomètres et une « *grands marcheurs* » de douze kilomètres. Pour porter haut les couleurs du développement durable, aucun véhicule thermique n'a été utilisé, le ravitaillement prévoyait des produits biologiques provenant du commerce local. Les jeunes de l'accueil de loisirs Aventure Ados et du Pass'Sport Forme ont participé à l'organisation, notamment avec le balisage des deux parcours et l'accueil en fin de parcours.

L'Éco-Appart'

L'Éco-Appart' de Saint-Claude a ouvert pour la première fois ses portes au public le vendredi 4 avril, de 10h à 12h et de 15 h à 18h. De l'identification des dépenses énergétiques à la revalorisation des déchets, du coût de l'eau à l'apprentissage des gestes économes, quinze Sanclaudiens ont pu découvrir cet outil coloré et multithématique qui s'adresse à tous.

Plastikos

Le clown punk écolo s'est encore produit devant cent-cinquante-cinq élèves ravis, amusés et sensibilisés au tri des déchets ou encore, au respect de l'environnement.

Le Soufflabus

La Semaine du Développement Durable s'est aussi glissée au cœur des Soufflaculs en proposant aux habitants de rentrer chez soi en toute sécurité avec le Soufflabus, au terme des festivités. Cinquante personnes ont profité des deux navettes en direction des quartiers de Chabot et des Avignonnets.

Portes Ouvertes au Jardin partagé

L'association Humeur Bio toujours au rendez-vous pour la Semaine du Développement Durable, a proposé des portes ouvertes au Jardin partagé. Pour les vingt visiteurs et jardiniers, ce

fut l'occasion de montrer combien ce lieu répond aux attentes des Sanclaudiens aux mains vertes.

Cinéma

Trois films à destination du jeune public ont été projetés le mercredi après-midi et ce sont cent vingt enfants des accueils de loisirs de Saint-Laurent, Prénovel, Lavans-lès-Saint-Claude et de la Maison de la Petite Enfance de Saint-Claude, qui ont profité des films d'animation et de sensibilisation avec « *Le Parfum de la Carotte* », « *Tante Hilda !* » et « *Minuscule* » au Cinéma de la Maison du peuple.

« *Air du temps* »

Bonne ambiance et bonne humeur garanties avec le CPIE du Haut-Jura lors de leur exposition sur la biodiversité et le jeu test qui permettait de piéger chacun des participants sur leurs connaissances. Au détour des nombreuses informations affichées, apparaissait la bonne tenue de l'air sanclaudien, qui s'est tenu bien en de ça des taux constatés dans les autres villes comtoises lors du dernier pic de pollution, au mois de mars.

« *Super Trash* », le film

La production donne à voir un homme caméra au poing qui deux ans durant, filme ce que versent les camions dans la décharge de Villeneuve-Loubet, à quelques kilomètres de Cannes. Du festival, on voit les tapis rouges changés plusieurs fois par jour, du pétrole déversé à la lance, des monceaux de viandes sous plastiques et des restes de concessions de cimeterre. Tout cela dans le pays du Grenelle, au mépris de la Police de l'Environnement. Les participants au débat, impeccablement mené par un personnel du SICTOM, ont exprimé leurs inquiétudes et ont été rassurés sur le traitement des déchets haut-jurassiens.

Service 3D
1er étage de l'Hôtel de Ville
Tél. 03 84 38 11 25

L'esprit italien dans la musique baroque

Revenir aux sources du baroque, c'est ce qu'a proposé la XXIXème édition du Festival de Musique du Haut-Jura. Explorer cet esprit italien qui a traversé la musique baroque et a imprimé sa marque pour toujours.

Foyer initial de la musique baroque et de l'opéra, l'Italie a imposé sa suprématie originelle, tout en offrant une source d'inspiration pour de nombreux compositeurs. En effet, tous furent marqués par le génie et le talent italien. En Italie, la fête baroque était très populaire, avec une place si importante accordée à la musique. En juin, à l'occasion du Festival de Musique du Haut-Jura, de grands compositeurs italiens et bien d'autres étaient au rendez-vous. Claudio Merulo sous la direction du charismatique chef italien Marco Mencoboni, Claudio Monteverdi, Giacomo Carissimi, Michelangelo Falvetti dirigé par le talentueux Leonardo Garcia Alarcón, Giovanni Gabrieli et ses disciples, Markus Märkl… Une conférence a complété cette approche grâce à Denis Morrier, musicologue, propos intitulés *« De Venise à Dresde et à Vienne »*.

Le Festival a ainsi proposé de faire découvrir la musique de la cour de Mantoue à Venise, en passant par Rome. Les virtuoses italiens étaient presque tous présents dans cette nouvelle édition, sous la direction d'ensembles de très haut niveau. Des émotions, éphémères mais profondes, ont à nouveau été partagées et laisseront sans aucune doute durablement en mémoire, le plaisir et la convivialité de belles soirées en musique dans le Haut-Jura.

Retour sur le concert d'ouverture

Le programme de cette XXIXème édition du Festival de Musique du Haut-Jura a fait revivre le Cantar Lontano (chant lointain), discipline musicale du XVIème italien dont sa mise en œuvre particulière requiert des dons hors du commun. La cathédrale Saint Pierre s'est parfaitement prêtée à cette *« réverbération sonore »* permettant de porter loin ce style musical, le chœur et les musiciens se répartissant dans les galeries moyennes et hautes de l'édifice. Dirigée par Marco Mencoboni, cette messe à douze voix de Claudio Merulo da Correggio (1533-1604), fut interprétée par vingt-deux chanteurs et instrumentistes, le vendredi 6 juin dernier. Claudio Merulo est pour les organistes du XVIème siècle, ce que Frescobaldi est pour ceux du XVIIème en Italie : le premier. Ses toccata et surtout ses ricercari sont des moments précieux d'une époque importante de l'art, qui ont su charmer toutes les personnes présentes.

Festival de Musique du Haut-Jura
10, rue Mercière
Tél. 03 84 45 48 04
www.festivalmusiquehautjura.com

Troisième Festival de Musique jeune public

Le 26 septembre

Les Automnales

Les 26, 28 septembre et 18 octobre

Semaine du sport du 30 juin au 5 juillet

Pour la deuxième année consécutive, le Service de Sports de la Ville de Saint-Claude, en partenariat avec de nombreuses associations sportives sanclaudiennes, organise une semaine d'activité sportive sur terrain synthétique, du 30 juin au 5 juillet, sur la Place du 9 avril 1944.

Chaque jour, des animations sportives gratuites pour tous – débutants et initiés, petits et grands – sont proposées : rugby, football, volley, basket, athlétisme, handball… *« Tous les matins et après-midis, les écoles primaires de la ville seront présentes à cet événement et les centres sociaux proposeront de réaliser un test de condition physique : force, endurance, souplesse, équilibre… En soirée, les associations sportives participantes pratiqueront leur sport sous la forme de tournois ou de démonstrations ouverts au public »* précise Éric Prost, éducateur sportif municipal.

Il poursuit : *« Le vendredi 4 juillet, à partir de 17h, une soirée festive sera organisée avec des démonstrations de trampoline et la remise des récompenses pour les sportifs sanclaudiens honorés d'un titre cette saison. Enfin, un orchestre animera le centre-ville ».*

Cette semaine de sport sera une occasion unique pour partager sa passion avec d'autres, faire des rencontres, ou tout simplement, découvrir et essayer une nouvelle activité physique.

Service municipal des Sports
1er étage de l'Hôtel de Ville
32, rue du Pré
Tél. 03 84 41 42 53

Spectacle *« Candide, comédie héroï-comique »*

« Il n'y a dans toute la littérature française qu'un chef d'œuvre, Candide » - Paul Léautaud.

La troupe de Saint-Claude au Fil du Temps vous avait divertis et intrigués au cours de ses trois derniers spectacles consacrés à la ville de Saint-Claude : *« Les mystères de Saint-Claude », « Les héritiers », « La cathédrale du peuple »*, qui ont connu un succès rare. Roger Bergeret, l'auteur, ainsi que les vingt-cinq comédiens, reviennent cette année avec une adaptation impertinente et cocasse du Candide de Voltaire.

La même équipe professionnelle encadre le travail : Christian Pageault, metteur en scène, Isabelle Jobard, plasticienne, Jean-Michel Trimaille, musicien, David Dufour, technicien son et lumière, et les costumiers de la section Diplôme des Métiers d'Art du Lycée Pasteur de Dole.

Vingt-cinq comédiens vous attendent, impatients de partager avec vous, l'éternel humour de Voltaire. Un rendez-vous à ne pas manquer !

- Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 juillet à 20h30,
- dimanche 6 juillet à 17h,

à la Salle des Fêtes de Saint-Claude.

Tarif normal : 10 €.

Scolaires, moins de dix-huit ans et adhérents : 6 €.

Coproduction de « Saint-Claude au Fil du Temps » et « Page 27 ».

Animations estivales

JUILLET

CONVIVIUM CHORAL
Festival de chœurs d'hommes
- Groupe *« Chor'Homs »*
- Groupe *« Les Chantres d'Ain »*

Jeudi 3 juillet à 20h30, église du Sacré-Cœur, rue Voltaire
Gratuit

PODIUM MUSICAL
- Duo *« Sucré-Salé »*
- Duo *« Facing the music »*

Vendredi 4 juillet, à partir de 20h
sur la Place du 9 avril 1944
Gratuit - Restauration et buvette

LUDOTHÈQUE ASMH DU TRUCHET
Jeux de sable et jeux moteurs
Mercredi 23 Juillet, de 14h à 17h, au Parc du Truchet
Entrée : 2€/enfant

DANS LE CADRE DE L'ULTRA TRAIL
« UN TOUR EN TERRE DU JURA »
- Première partie : danse avec le groupe *« Génération Country »*
- Deuxième partie : groupe *« Je suis une buse »*

Vendredi 11 juillet, à partir de 19h30
sur la Place de l'Abbaye
Gratuit - Buvette et soirée Pasta-Party

Festivités pour la célébration de la fête nationale
Dimanche 13 juillet, à partir de 21h
Bal sur la Place du 9 avril 1944 - Buvette
Feu d'artifice, après 22h au Parc du Truchet

La Boîte à Magie
Pour les enfants, dès 4 ans
Jeudi 17 juillet, de 14h à 17h dans la cour de la Mairie
Gratuit

BAL AU KIOSQUE DU TRUCHET
Orchestre *« Replyck »*
Samedi 19 juillet, à 21h
Repli au marché couvert de la Grenette en cas de pluie

PODIUM MUSICAL
- Première partie : duo *« Rose et Willy »*
- Deuxième partie : duo *« Cary T. Brown et Aurélien Boileau »*

Vendredi 25 juillet, à partir de 20h30
sur la Place du 9 avril 1944
Gratuit - Buvette

PODIUM MUSICAL
Groupe *« REMO »*
Jeudi 31 juillet, à partir de 20h30
sur la Place du 9 avril 1944
Gratuit - Buvette

AOÛT

BAL FOLK AU KIOSQUE DU TRUCHET
Groupe *« Les Calfats »*
Samedi 2 août, à 21h
Repli au marché couvert de la Grenette en cas de pluie

LES CALFATS
« Chants de marins »
Mercredi 6 août, à 17h dans la cour de la Mairie
Gratuit

La Môme Caoutchouc
Vendredi 8 août, à 17h, sur le parvis de l'Office de Tourisme
Gratuit

Gadjo Combo
Jeudi 14 août, à 17h
devant le Musée de la Pipe et du Diamant

BAL AU KIOSQUE DU TRUCHET
Orchestre *« Replyck »*
Samedi 16 août, à 21h
Repli au marché couvert de la Grenette en cas de pluie

JUILLET ET AOÛT

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES
« Activités sportives hors neige »
Nombreux lots à gagner !
Du 1er juillet au 30 septembre
Envoyez vos plus beaux clichés capturés sur le territoire Haut-Jura Saint-Claude à :
contact@saint-claude-haut-jura.com
Règlement sur le site Internet :
www.saint-claude-haut-jura.com

Marché artisanal et des Saveurs
Tous les jeudis du 10 juillet au 21 août, à la Grenette

Visite guidée de Saint-Claude
Tous les jeudis du 10 juillet au 21 août, à 10h
Inclus la visite à l'atelier GENOD – Maître pipier
Tarifs : 5 €/adulte – 2,50 €/enfant (10-18 ans) – 10 € tarif famille – Gratuit (moins de 10 ans)
Renseignements et inscriptions :
Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

LIGNE DES HIRONDELLES
Saint-Claude – Dole
Tous les vendredis, du 11 juillet au 29 août
Formule « *prestige* » : train aller-retour commenté + restaurant + entrée au Musée Pasteur + visite guidée de Dole + dégustation
Tarifs : 56 €/adulte – 32 €/enfant (4-12 ans) – 5 €/enfant (moins de 4 ans)

LIGNE DES HIRONDELLES
Saint-Claude – Arc-et-Senans
Tous les dimanches, du 6 juillet au 31 août
Formule « *prestige* » : train aller-retour commenté + restaurant + visite guidée de la Saline + dégustation
Tarifs : 56 €/adulte – 32 €/enfant (4-12 ans)
5 €/enfant (moins de 4 ans)
Renseignements et inscriptions :
Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

Pots d'accueil
Tous les mardis, du 15 juillet au 19 août, à 11h
Devant l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude : 1, avenue de Belfort

Exposition de l'Association des Arts plastiques du Haut-Jura *(cf. p. 12)*

Visites guidées commentées des stalles de la cathédrale Saint Pierre
Du 1er juillet au 30 août, du lundi au vendredi, de 9h45 à 12h15 et de 14h à 17h30
Samedi, de 9h45 à 12h15
Gratuit

EXPOSITION
« Résistance et déportation »
Jusqu'au 14 septembre, du lundi au dimanche (jours fériés inclus), tous les après-midis (sauf le mardi), de 14h30 à 18h30, au premier étage de la Grenette, Place Louis XI
Entrée libre

EXPOSITION
Des archives départementales *« Les archives en font tout un monument »*
Du 5 juillet au 30 août, du lundi au samedi, de 15h à 18h, à la Chapelle, Place des Carmes
Entrée libre

SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine
Samedi 20 et dimanche 21 septembre
Pour la 31ème édition des Journées européennes du patrimoine, celles-ci auront pour thème « *Patrimoine culturel, patrimoine naturel* ».

Organisations et renseignements :

- ***Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude :***
  1, avenue de Belfort
  Tél. 03 84 45 34 24
  www.saint-claude-haut-jura.com
- ***Association Animation Touristique Haut-Jura Saint-Claude :***
  1, avenue de Belfort (Maison des Associations)
  Mail : athjsc@orange.fr
  www.athjsc.fr - www.haut-jura.fr
- ***Service Culturel municipal :***
  1, avenue de Belfort
  Tél. 03 84 41 42 62
  www.saint-claude.fr

La Môme Caoutchouc

ALEX BARBIER, auteur et peintre sanclaudien

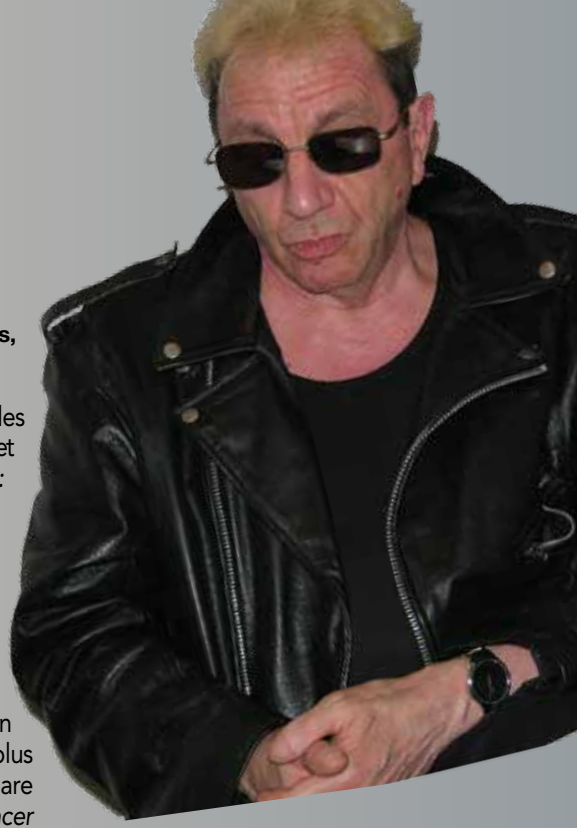

Alex Barbier, auteur de bande dessinée et peintre originaire de Saint-Claude, a vécu dans la cité jusqu'à l'âge de seize ans. Avec ses parents, il part ensuite vivre à Nantes, où il sera diplômé des Beaux-Arts.

Professeur de dessin dans un premier temps, il publie sa première bande dessinée dans Charlie mensuel en 1974. Puis en 1979, il sort son premier album intitulé « *Lycaons* » et son second, « *Le Dieu du 12* », en 1982. C'est ensuite une traversée du désert qui débute pour Alex Barbier, qui s'étend sur une période d'environ dix ans. Il se lance alors dans sa deuxième passion, la peinture, et enchaîne les expositions avec succès : Paris, Genève, Perpignan... « *Il m'a fallu beaucoup de temps pour expérimenter la peinture à l'huile car c'est très différent de la bande dessinée à l'encre. C'est une technique difficile que je maîtrise « parfaitement » depuis 2000* » raconte Alex Barbier. Dans ses peintures, des corps, des paysages extérieurs – en général le Jura qu'il affectionne particulièrement – et des intérieurs vides, plus ou moins dévastés, sont représentés. Le public et les professionnels le redécouvrent. Gérard Lauzier, fan de la première heure et président du 21ème Salon d'Angoulême, accélère son retour en imposant l'exposition d'Alex Barbier au programme. Les éditions Delcourt publient alors deux de ses albums.

À l'origine de sa passion pour les bandes dessinées, ses toutes premières lectures et notamment : « *Les aventures de Tintin : L'Affaire Tournesol* » (Hergé, 1956). Il avoue : « *À l'époque, je n'ai pas vraiment compris l'histoire racontée dans cet album, mais le mystère qui entoure les personnages de cette bande dessinée a véritablement éveillé ma curiosité, m'a fasciné* ». Aujourd'hui encore, son inspiration émane de son intérêt pour la lecture, plus particulièrement la littérature. Il déclare d'ailleurs ne pas pouvoir « *commencer une journée sans lire* ».

À choisir entre la peinture et la bande dessinée, Alex Barbier répond qu'il ne peut pas. « *La bande dessinée me demande beaucoup plus de concentration. Une fois débutée, elle demande d'aller jusqu'au bout* » explique Alex Barbier. Ainsi, il ne consacre son temps et son inspiration qu'à l'une ou à l'autre de ses passions, mais jamais au deux en même temps. Son œuvre préférée parmi ses albums, il le reconnaît, est le tome 2 « *Autoportrait du vampire d'en face* » de sa trilogie « *Lettres au maire de V.* » (Fréon, 2000), qu'il considère comme le plus aboutit.

Aujourd'hui, Alex Barbier partage son temps entre sa ville natale Saint-Claude, Paris et les Pyrénées Orientales. Il ne se consacre plus qu'à la peinture et a d'ailleurs exposé ses œuvres à Genève en juin. Son prochain livre, et d'après lui « *le dernier* », s'intitule « *Dernière bande* ». Deux années de travail auront été nécessaires à la réalisation de cette ultime œuvre. Actuellement, un long métrage documentaire est également en préparation et sortira en janvier 2017.

Le Point Information Jeunesse déménage !

Le Point Information Jeunesse (PIJ) a pris place dans la cour de l'Hôtel de Ville dans l'attente de s'installer dans ses nouveaux et définitifs locaux au 30, rue du Pré au cours de l'été. « *Le déménagement du PIJ permet de libérer un espace commercial rue du Marché, en vue de l'ouverture prochaine d'une activité économique qui sera bien visible, mais également de rationaliser les services de la Ville* » affirme Orane Martine, responsable du Point Information Jeunesse.

Pour rappel, ce lieu d'information ouvert à tous (jeunes, parents, enseignants…) accueille de façon anonyme, gratuite et sans rendez-vous. Il renseigne sur les études, la formation professionnelle, l'emploi, le logement, la vie quotidienne, les loisirs, vacances et sports, la santé, la mobilité internationale et les programmes européens.

Le PIJ propose également la carte Avantages Jeunes, destinée au moins de trente ans, qui permet d'obtenir des gratuités et des réductions dans tout le Jura pour des spectacles, loisirs, commerces…

Il offre aussi un service de consultation sur Internet et une billetterie pour divers concerts de la région.

Point Information Jeunesse
Tél. 03 84 41 42 30
Mail : saint-claude@jeunes-fc.com
www.ijsaintclaude.com

Bravo Alexis Vuillermoz !

Après sa 46ème place au Tour de France 2013, Alexis Vuillermoz, jeune cycliste sanclaudien qui évolue cette saison avec l'AG2R La Mondiale, s'est classé 11ème au classement général du Tour d'Italie, deuxième course la plus importante au monde derrière le Tour de France.

La Ville de Saint-Claude lui souhaite encore plein de réussite pour la suite de son programme sportif !